



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Framatome-Romans-de-l-uranium-tres-enrichi-en-libre-service>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Framatome Romans : de l'uranium très enrichi en libre service**

28 février 2020

France : Framatome Romans : de l'uranium très enrichi en libre service

Dans les usines Framatome de Romans-sur-Isère (Drôme), de l'uranium est utilisé pour fabriquer du combustible nucléaire destiné à la recherche et au domaine médical. Cet uranium est très enrichi, jusqu'à plus de 93%, contre 5% pour l'uranium utilisé dans les centrales de production d'électricité. Cet uranium est mis sous forme de noyaux qui sont normalement enfermés dans des casiers. Étant donné le risque qu'une réaction nucléaire ne démarre toute seule si trop de ces noyaux sont rassemblés (risque de criticité inhérent aux matières fissiles), l'exploitant doit savoir en permanence quelles quantités sont stockées où.

Les quantités d'uranium stockées dans chaque casier sont donc strictement encadrées et doivent être respectées. Il est donc essentiel de prendre des précautions pour que leur contenu soit en permanence précisément connu. La fermeture à clés des casiers en est une. Et cette fermeture des casiers de stockage de cette matière nucléaire a aussi un autre avantage : éviter qu'en cas de séisme ou de secousse, les casiers ne déversent leurs contenus et que les noyaux d'uranium se dispersent partout - et potentiellement se rassemblent, un peu trop nombreux dans un coin. Mais surprises lors d'un contrôle fin février 2020 : tous les casiers n'étaient pas verrouillés.

Ce n'est pas la première fois que l'exploitant des usines de fabrication de combustible nucléaire de Romans-sur-Isère viole les règles d'entreposages de ses matières nucléaires. **Uranium enrichi mis dans des sacs en plastique, emballage strictement interdit pour ce genre de substances ; bouteilles d'uranium en poudre oubliées dans une zone non autorisée ; excédent d'uranium très enrichi (22,59 grammes) découvert dans un casier ; poudre d'uranium récupérée après nettoyage de machines laissée n'importe où...** Pour ne citer que les incidents les plus récents, tous survenus en moins d'un an.

Ces évènements, et les faits qui sous-tendent leur survenue, démontrent clairement des **prises de risques répétées**. Et que, malgré cette répétition, l'exploitant nucléaire n'apprend pas de

ses erreurs. Erreurs qui vont de paires avec un **manque de connaissance des règles élémentaires en matière de sûreté nucléaire**. Comment est-il possible, malgré les faits survenus précédents, que des casiers de stockage d'uranium très enrichi ne soient pas verrouillés ? Depuis combien de temps étaient-ils ouverts et leurs contenus accessibles à tous ? **Manque de formation de ses employés, mauvaise organisation, manque de contrôles des installations ? Une chose est certaine : Framatome manque de rigueur**. L'exploitant nucléaire ne surveille pas correctement la matière fissile dont il est responsable. Et prend des risques répétés avec la sûreté. Des risques tant pour son personnel, que pour l'environnement. Jusqu'ici, les multiples erreurs de l'exploitant et les incidents dans ses usines de fabrication de combustible n'ont pas dégénéré. **Jusqu'à quand ces erreurs et ces prises de risques vont-elles se répéter ?**

Ce que dit Framatome :

Framatome Romans : détection de trois casiers d'entreposage fermés non verrouillés

Sur le site Framatome de Romans-sur-Isère, l'installation de fabrication des combustibles de recherche fournit du combustible pour les réacteurs de recherche ainsi que des cibles médicales nécessaires à la réalisation d'examen de diagnostics médicaux par imagerie.

Cette installation procède à des activités de métallurgie et de laminage pour fabriquer des **noyaux uranifères**, des cibles d'irradiation à usage médical ou bien des plaques combustibles. **Ces éléments sont stockés dans des casiers référencés**.

Fin février, lors d'un contrôle interne habituel, **trois casiers** d'entreposage parmi les 571 que compte une partie de l'atelier ont été détectés **fermés mais non verrouillés**. Les casiers ont été aussitôt remis en conformité.

Framatome Romans a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de classer cet écart, sans conséquence sur le personnel et l'environnement, au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES [1]) graduée jusqu'à 7.

<https://www.framatome.com/FR/businessnews-1878/framatome-romans-detection-de-trois-casiers-d-e-entreposage-fermes-non-verrouilles.html>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect d'une règle de maîtrise de la criticité

Publié le 02/03/2020

Usines Framatome de fabrication de combustibles nucléaires - Fabrication de substances radioactives - Framatome

La société Framatome a déclaré le 28 février 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif relatif à la maîtrise du risque de criticité [2].

L'événement est survenu dans l'[installation nucléaire de base 63](#) dédiée à la fabrication d'éléments combustibles pour les réacteurs de recherche et de cibles d'irradiation à usage médical. **La matière nucléaire utilisée dans cette installation est de l'uranium très enrichi**. Cet uranium est façonné sous formes d'objets appelés « noyaux », qui sont ensuite utilisés pour fabriquer des plaques combustibles. La matière uranifère est entreposée dans des casiers référencés.

Afin de prévenir le risque de criticité, le verrouillage des portes des casiers est requis, afin de garantir la localisation de la matière uranifère dans les alvéoles des casiers d'entreposage en cas de séisme.

Le 25 février 2020, lors d'un contrôle périodique par échantillonnage de la bonne fermeture des casiers d'entreposage, il a été détecté que deux casiers n'étaient pas verrouillés. Dès la détection de cette anomalie, les équipes de Framatome ont lancé une campagne de vérification de l'ensemble des casiers, qui a permis de constater qu'**un autre casier dans une autre cellule d'entreposage n'était pas verrouillé.**

Compte tenu des marges de sûreté retenues vis-à-vis du risque de criticité et des masses réelles d'uranium entreposées dans les casiers en cause, cet événement n'a pas eu de conséquence sur les travailleurs ou sur l'environnement.

En raison du non-respect d'une exigence définie des règles générales d'exploitation de l'installation relatives à la prévention du risque de criticité, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-contrôle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-d-une-regle-de-maitrise-de-la-criticite4>

Notes

[1] L'échelle INES (International Nuclear Event Scale) comprend 8 niveaux de gravité croissante. Elle est graduée de 0 à 7. En France, plusieurs centaines d'incidents sont classés chaque année au niveau 0 ou 1.

[2] **Le risque de criticité est défini comme** le risque de démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne lorsqu'une masse de matière fissile trop importante est rassemblée au même endroit. **Pour prévenir ce risque**, les règles générales d'exploitation de l'installation prévoient, notamment, la limitation de la masse de matière présente à chaque étape de fabrication et le contrôle de la géométrie de la matière fissile.